

LOI n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques (rectificatif)

J.O n° 17 du 20 janvier 2007 page 1201

texte n° 6

LOIS

NOR: DEVX0400302Z

Rectificatif au Journal officiel n° 303 du 31 décembre 2006, édition électronique, 3e texte, et édition papier :

Page 20313, première colonne, article 85, au quatrième alinéa des dispositions qui insèrent un article L. 213-11-1 dans le code de l'environnement, antépénultième ligne, au lieu de : " devront ", lire : " doivent " ;

Page 20317, seconde colonne, article 96, IV, second alinéa, dernière ligne, au lieu de : < article précédent >, lire : < article 6 > ;

Page 20318, seconde colonne, article 100, I, dernier alinéa, avant-dernière ligne, au lieu de : < visées au III >, lire : < visées au IV >.